**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Création du Service cantonal de l'accueil de jour des enfants

Le Conseil d'Etat a décidé de faire évoluer l'Office de l'accueil de jour des enfants. Aujourd'hui rattaché administrativement au Secrétariat général du Département de la culture, des infrastructures et des ressources humaines, l'OAJE changera de statut et deviendra dès le 1er janvier 2025 le Service cantonal de l'accueil de jour des enfants. Il sera dirigé par Valérie Berset, actuelle cheffe d'Office.

Dans son programme de législature, le Conseil d'Etat a inscrit comme objectif de poursuivre le développement de l'accueil de jour des enfants pour tendre à une offre de qualité et suffisante sur tout le territoire, ainsi que d'œuvrer à une meilleure harmonisation des politiques tarifaires. Afin d'améliorer la réponse aux besoins des familles et de l'économie, le Conseil d'Etat a décidé de faire évoluer l'Office de l'accueil de jour des enfants (OAJE) pour le transformer en un véritable service de l'administration cantonale. L'OAJE deviendra ainsi au 1er janvier 2025 le Service cantonal de l'accueil de jour des enfants (SCAJE) au sein du DCIRH et ne sera plus rattaché administrativement au Secrétariat général du Département.

Entité stratégique créée au début de la législature 2012-2017, l'OAJE avait pour but de renforcer le rôle de l'Etat dans la mise en œuvre de la politique publique d'accueil de jour des enfants, en complément du rôle donné par la Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) à la FAJE, Fondation pour l'accueil de jour des enfants. L'OAJE a ainsi été chargé des missions de promotion, d'autorisation et de surveillance découlant de la loi. En 2018, après des modifications légales, son rôle a connu une première évolution, en ayant la responsabilité de vérifier le respect des conditions d'accueil fixées par les communes dans les structures parascolaires.

Durant la même période, l'OAJE a accompagné le développement de l'offre, voyant le nombre de places en accueil collectif passer de 15'000 à plus de 33'000, réparties aujourd'hui dans plus de 850 institutions sur tout le territoire du canton. Depuis 2023, l'OAJE a également la charge de contrôler les casiers judiciaires de l'ensemble du personnel des institutions d'accueil collectif de jour soumises à autorisation. Il s'agit d'un changement important qui a nécessité un renforcement de l'unité juridique et de l'équipe administrative de l'OAJE.

Au vu de l’évolution des missions remplies par l’Office, de ses nombreux interlocuteurs internes et externes et du renforcement important de cette politique publique, la nature d’entité stratégique rattachée à un secrétariat général ne correspond plus à l’organisation nécessaire pour mener à bien l’accompagnement de cette politique publique. Cette transformation en service permettra de doter le SCAJE de ressources propres, en particulier financières, pour renforcer le suivi de la subvention distribuée par l’Etat à la FAJE, dont le montant a progressé de 17.8 millions de francs en 2012 à 90.9 millions au budget 2024.

Le Conseil d’Etat a désigné par voie d’appel Valérie Berset pour diriger le Service cantonal de l’accueil de jour des enfants dès le 1er janvier prochain. Cheffe de l’OAJE depuis 2018 après avoir été déléguée à l’égalité et à la qualité de vie au travail de la Ville de Lausanne, Valérie Berset est titulaire d’un master en sciences politiques, complété par plusieurs formations continues en management en politique sociale et en droit public. Le Conseil d’Etat est convaincu que sa connaissance du domaine et son expérience à la tête de l’Office de l’accueil de jour des enfants représentent des atouts forts pour faire face aux défis actuels et futurs de cette politique publique et lui souhaite plein succès dans ses nouvelles fonctions.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 07 novembre 2024

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DICIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat
DCIRH, Valérie Berset, cheffe du Service cantonal d'accueil de jour des enfants